



## Liste de documents

-

### Déclaration fiscale 2017

Canton de Genève

#### sans enfant – avec bien immobilier

Afin d'établir votre déclaration d'impôts 2017, nous avons besoin des documents suivants :

#### GENERAUX

- **Formulaire de la déclaration fiscale 2017** reçu de la part de l'administration fiscale genevoise (*ou figure votre numéro de contribuable et votre code déclaration*)
- Copie de la déclaration fiscale 2016
- Copie des avis de taxation et bordereaux d'impôts ICC & IFD 2016 reçu de l'AFC
- Copie de vos coordonnées bancaires ou postales suisses (*s'il s'agit de votre première déclaration fiscale*)

#### REVENUS

##### Salarié

- Certificat de salaire, certificat d'autres revenus
- Attestation d'indemnités journalières (caisse de chômage, assurance invalidité, assurance maladie et assurance accident)

##### Retraité

- Attestations de vos rentes (AVS / AI / 2ème pilier LPP)
- Attestations autres rentes (3ème pilier B, rentes viagères, rentes SUVA, rentes étrangères)

##### Indépendant

- Compte d'exploitation 2017 et bilan arrêté au 31.12.2017

##### Divers

- Justificatifs originaux des gains réalisés dans les loteries, à Swiss Lotto, Euromillions, etc. et attestations originales nominatives des mises gagnantes à l'origine de ces gains
- Attestation d'allocations de logement, justificatifs des gains accessoires, produits de sous-location
- Attestation de subsides de l'assurance-maladie pour chaque membre de votre foyer

#### DEDUCTIONS PROFESSIONNELLES

- Attestation (formulaire 21 EDP) certifiant les primes versées au titre du 3<sup>ème</sup> pilier A
- Attestation (formulaire 21 EDP) certifiant les primes versées au titre du rachat de 2<sup>ème</sup> pilier (*pas nécessaire si le rachat est mentionné en case 10.2 du certificat de salaire*)
- Justificatifs des frais de formation et de perfectionnement à des fins professionnelles suivie Suisse ou à l'étranger à votre charge et justificatifs des paiements (*copie des avis de débit bancaires*)
- Justificatifs des frais de **vêtements spéciaux** indispensables pour l'exercice de la profession et qui ne peuvent servir qu'à l'usage professionnel à votre charge
- Justificatifs des cotisations syndicales et des autres frais professionnels (*factures, quittances*)

## DEDUCTION SOCIALES

- Copie du jugement de divorce ou de séparation fixant le montant de la pension (*à ne produire que si le divorce ou la séparation a eu lieu en 2017 ; joindre attestation sur l'honneur sur la situation de la garde de l'enfant signée des deux parents si le jugement n'a pas encore eu lieu ou s'il n'y a pas de jugement officiel*)
- Justificatifs du paiement des pensions alimentaires versées en 2017 en vertu d'une décision de justice (*copie des avis de débit bancaires*).

En cas de garde alternée et s'il n'y a pas de versement de pension alimentaire entre vous et votre ex-conjoint :

- Joindre les justificatifs de salaires bruts perçus en 2017 par votre ex-conjoint.

## AUTRES DEDUCTIONS

- Attestation de la valeur de rachat de vos assurance-vie souscrites en Suisse et à l'étranger et montant des cotisations payées 2017 (*3<sup>ème</sup> Pilier B, etc.*)
- Montant annuel des cotisations d'assurance-maladie et assurance-accidents obligatoires (LAMAL) et complémentaires (LCA) payées en 2017
- Attestations des frais médicaux à votre charge (*demandez un **décompte annuel récapitulatif** à votre assurance ou joindre calcul récapitulatif*) ; joindre les factures non prises en charge par l'assurance (*ex. : dentiste, opticien, quittance pharmacie, etc.*)
- Justificatifs des frais liés à un handicap (*certificat médical + justificatifs des dépenses 2017 à charge*)
- Justificatifs des cotisations AVS/AI/APG/AC pour les personnes sans activité lucrative
- Montant des dons (*en **suisse** uniquement*) versés en 2017 et rente viagère payée en 2017
- Justificatifs des cotisations et versements en faveur d'un parti politique suisse

## FORTUNE

### Avoirs en banques + autres éléments de fortune

- Bouclement de compte au 31 décembre 2017 pour les comptes bancaires suisses et **étrangers**
- Récapitulatif détaillé annuel des frais bancaires 2017
- Relevés fiscaux et montants des dividendes reçus, comptes de fonds de rénovation au 31.12.2017
- Justificatifs d'achat des autres éléments de fortune (*numéraire, bijoux, voitures, motos et bateaux*)

### Immobilier

- Copie des 10 premières pages de l'acte notarié d'achat de votre résidence principale et/ou de votre bien loué (*à ne produire que si l'achat a eu lieu durant l'année 2017 ou si vous ne disposez pas de l'avis de taxation ICC 2016*)
- Justificatifs des travaux d'entretien et de rénovation (*si plus de 5 factures joindre un **tableau récapitulatif***) effectués pour votre résidence principale et/ou de votre bien loué durant l'année 2017 et justificatifs des autres charges récurrentes (*charges PPE, assurance habitation, etc.*), joindre attestation **label Minergie** s'il y a lieu
- Si le bien est loué (*précisez si le bien est loué meublé ou non*), joindre un état des revenus locatifs

## DETTES

- Décompte d'intérêts pour les crédits bancaires (*crédit voiture, crédit à la consommation, etc.*) et montant de la dette au 31.12.2017 (*Bank Now, Cashgate, Cembra Money Bank, etc.*)
- Décompte d'intérêts pour les emprunts privés et montant de la dette au 31.12.2017 (*prêt d'un tiers hors établissement bancaire*)
- Décompte d'intérêts hypothécaires et montant de la dette au 31.12.2017 (*joindre **attestation récapitative des intérêts payés** pour l'année concernée, le tableau d'amortissement n'étant pas admis*)
- Décompte d'intérêts débiteurs pour carte de crédit (*ex : VISA*) et montant de la dette au 31.12.2017

## Informations pratiques

### **Option 1 => Entretien fiscal**

Si vous avez choisi l'option de l'entretien fiscal dans nos bureaux, nous vous demandons de bien vouloir vous munir de l'ensemble des justificatifs requis pour l'entretien car la déclaration fiscale est faite en direct avec vous (entretien de 45min maximum) !

Nos honoraires sont à payer au comptant le jour de l'entretien fiscal (espèce ou carte bancaire).

-----

### **Option 2 => Envoi des justificatifs par e-mail**

Si vous avez choisi de nous envoyer le questionnaire et les justificatifs par e-mail, nous vous demandons de bien vouloir :

- Nous envoyer les justificatifs demandés en **un seul fichier PDF** (scan obligatoire, les photos ne sont pas acceptées par le fisc) ;
- Nous envoyer le questionnaire fiscal dûment rempli ;
- Nous communiquer **un numéro de téléphone fixe et mobile** qui nous permettra de prendre contact avec vous pour un bref entretien fiscal téléphonique ;

Après avoir établi votre déclaration fiscale, nous vous enverrons une note d'honoraire par e-mail avec nos coordonnées bancaires pour que vous puissiez procéder au règlement par virement bancaire. Dès réception de votre règlement, nous vous transmettrons par courrier votre déclaration fiscale pour signature et une copie de ladite déclaration pour votre dossier ainsi qu'un budget d'impôt prévisionnel précis.

-----

### **Option 3 => Envoi des justificatifs par courrier postal**

Si vous avez choisi de nous envoyer les justificatifs par courrier, nous vous demandons de bien vouloir :

- Ne pas nous envoyer les originaux des justificatifs demandés, les copies suffisent et ne pas agraffer les justificatifs ;
- Nous envoyer le questionnaire fiscal dûment rempli ;
- Nous communiquer un numéro de **téléphone fixe et mobile et une adresse e-mail privée** qui nous permettra de prendre contact avec vous pour un bref entretien fiscal téléphonique et de vous envoyer notre note d'honoraire pour règlement ;

Après avoir établi votre déclaration fiscale, nous vous enverrons une note d'honoraire par e-mail avec nos coordonnées bancaires pour que vous puissiez procéder au règlement par virement bancaire. Dès réception de votre règlement, nous vous transmettrons par courrier votre déclaration fiscale pour signature et une copie de ladite déclaration pour votre dossier ainsi qu'un budget d'impôt prévisionnel précis.